

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 15 fr. — Six mois, 28 fr. — Un an, 50 fr.  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Alsace: Trois mois, 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.  
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continué, jusqu'à réception d'avis contraire.

**REDACTION ET ADMINISTRATION**  
17, RUE NEUVE, 17  
Directeur gérant: **ALFRED REBOUX**

**ABONNEMENTS ET ANNONCES:**  
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.  
Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-de-Vieilles, 34  
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICATION

ROUBAIX, LE 19 JUIN 1883

### Le gouvernement du déficit

Le parti des gauches s'était annoncé comme un gouvernement réparateur, économie des deniers publics. La France avait applaudi à ce programme séduisant et avait acclamé la République.

Pendant les premières années qui suivirent la chute de l'empire et l'invasion allemande, tout alla bien, et, malgré les charges énormes que nous avait laissées la funeste guerre de 1870, nos finances, sagement administrées, permirent d'équilibrer facilement le budget.

Il convient de faire remarquer que les conservateurs étaient alors au pouvoir et que le pays ne dut qu'à eux seuls la prospérité relative dont il jouissait.

Cela est si vrai, que nos premiers déficits datent de 1878, époque à laquelle la majorité opportuniste prit définitivement la gestion de nos finances et fut, loin de tout contrôle, l'administrateur suivant ses caprices et sa fantaisie.

On sait, en effet, que la droite fut tenue systématiquement à l'écart et que, malgré ses éloquentes protestations, la commission du budget lui fut toujours fermée.

Nous devons nous en féliciter aujourd'hui, car nous n'avons encouru devant le pays aucune de ces responsabilités qui pèsent si lourdement sur la majorité républicaine.

Dès 1879, en effet, le déficit apparut dans notre budget et suit, jusqu'en 1883, une progression constante.

En vain, la Chambre opère-t-elle les réductions les plus arbitraires et les plus odieuses sur le budget des cultes, elle ne parvient pas à couvrir sa dette sans cesse grossie par ses folles ruineuses et sa politique d'aventures.

Au lieu de poursuivre la réalisation des réformes qu'elle avait depuis si longtemps promises, de réduire tant de dépenses exagérées ou peu utiles, la majorité opportuniste a préféré recourir à des combinaisons malhonnêtes, à des manœuvres frauduleuses pour tromper le pays, et dissimuler quelque temps encore l'énorme déficit.

Mais aujourd'hui la chose n'est plus possible. Les caisses de l'Etat sont vides et les engagements du Trésor dépassent le chiffre de *seize milliards*.

« Eu outre, dit la République française, la dette flottante, qui s'élevait actuellement à un milliard 431 millions, va avoir à supporter le déficit de 1883 qu'on prévoit devoir s'élever à 300 millions. » Quant au budget de 1886, on peut affirmer, dès maintenant, que le déficit sera d'environ 500 millions.

Ainsi donc, l'opportunisme se voit contraint d'avouer les déficits que, jusqu'à ce jour, il avait niés effrontément. Et, par suite, il avoue avoir menti au pays, avoir accumulé les fautes, et commis les malversations ou tout au moins les gaspillages que, depuis si longtemps, la droite lui reprochait.

La situation est donc particulièrement grave et difficile. Les tripoteurs de la Chambre qui vont prochainement comparaître devant leurs électeurs l'ont bien compris. Aussi s'efforcent-ils, par tous les moyens possibles, de cacher une partie de l'effrayante vérité et de dissimuler encore l'étendue du péril.

Ils ont peur de la lumière ! Et lorsque M. d'Aillières demande qu'une commission nommée pour faire une enquête impartiale sur la situation de nos finances, ils répondent brutalement par la question préalable et étouffent la discussion.

De son côté, le ministre, préoccupé par la période électorale, essaie de faire face aux difficultés du moment au moyen d'expédients et de demi-mesures. En vain, ses collègues lui en démontrent-ils l'insuffisance et même le danger. En vain, lui conseillent-ils de recourir à un grand emprunt pour liquider d'un coup le passif républicain ; M. Sadi-Carnot, effrayé, s'y refuse et répond par cet argument toujours décisif pour la majorité républicaine : « Faire en ce moment un grand emprunt, y songez-vous ? mais il ne faudrait emprunter au moins un milliard et demi. »

Ainsi donc, de l'aveu de M. le ministre des finances, le passif du régime opportuniste est, au minimum, de un milliard et demi. L'aveu est instructif, et nous ne devons plus nous étonner, après cela, de la parole que M. Amagat, député républicain, adressait à la majorité, le 16 novembre 1882 : « Si je n'éprouvais à rappeler les malheurs de la guerre une sorte d'horreur, je dirais que la dissipation opportuniste a été plus terrible pour ce pays que la guerre. »

Voilà donc où nous conduits le gouvernement des gauches. Il a accumulé les déficits et vécu d'expédients jusqu'au moment où, le Trésor étant vide, il s'est vu contraint d'avouer ses gaspillages et ses mensonges.

### LE RETOUR DU BAYARD

Alors que nous l'avions annoncé, le ministre de la marine a envoyé mercredi une dépêche à l'amiral Lapeste, lui donnant ordre de faire partir immédiatement le Bayard, avec les restes de l'amiral Courbet.

Le Bayard, qui portait le pavillon de Courbet, va faire voile pour Toulon, où il doit arriver dans le plus bref délai possible, ne s'arrêtant que pour les besoins indispensables à son ravitaillement de charbon et de vivres.

En admettant que le Bayard fasse une traversée ordinaire, il ne metra qu'un mois à l'ancre aux premiers jours du mois d'août. On est actuellement en pleine saison du sud-ouest dans la mer des Indes, monsoon marquée par gros vent et forte houle régulière, qu'un navire comme le Bayard aurait peine à résister. Ce bâtiment ? — probablement route par le détroit de la Sonde, et traversera la mer des Indes dans l'hémisphère sud, en profitant des vents alisés, qui le porteront vent arrière, jusqu'au golfe d'Aden.

Le capitaine du Bayard est commandé, depuis le départ de France, par un Roubaissien, M. le capitaine de vaisseau Farrayon, un des meilleurs amis de Courbet. Son second est le capitaine de frégate Gourjon, l'un des héros de Shéepo. Le capitaine de vaisseau de Maigré, chef d'état-major de l'amiral, qui ne l'a pas qu'il est instamment désiré son départ de France, est le capitaine de frégate Forêt, premier aide-de-camp, son insigne, ainsi que tous les officiers de l'état-major général, sur le rôle d'équipage du Bayard.

### SERVICE RELIGIEUX A MONTMARTRE

Paris, 18 juin. — Un service religieux a été célébré hier, au Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, à Montmartre, pour le repos de l'âme de l'amiral Courbet. Pendant un mois, des messes seront dites à son intention.

### LE NOUVEAU MINISTÈRE ANGLAIS

Le nouveau ministère anglais est définitivement constitué; la reine a entièrement approuvé la liste qui lui a été soumise par lord Salisbury.

Cette liste se compose comme suit :

Premier ministre et secrétaire d'Etat au Foreign-Office, lord Salisbury ;  
Lord chancelier, sir Hardinge Giffard ;  
Lord président du conseil privé, sir Stafford Northcote, qui sera élevé à la pairie ;  
Chancelier de l'Échiquier et leader à la Chambre des Communes : sir Michael Hicks-Beach ;  
Intérieur : sir Richard Cross ;  
Colonies : le colonel Stanley ;  
Guerre : M. Smith ;  
Premier lord de l'Amirauté : lord George Hamilton ;  
Ministre des Indes : lord Randolph Churchill ;  
Lord lieutenant (vice-roi) d'Irlande : le comte Carnarvon ;  
Postmaster général : lord John Manners ;  
Lord chancelier d'Irlande : M. Gibson ;  
Solicitor général : M. Clarke ;  
Secrétaire pour l'Irlande : M. Arthur Balfour.

Les sous-secrétaires d'Etat ne sont pas encore désignés.

**Lord Salisbury**  
Robert-Arthur-Talbot-Goswold-Cecil, troisième marquis de Salisbury, membre du conseil privé, chevalier de la Jarretière, a été deux fois ministre de l'Inde et ministre des affaires étrangères, a représenté l'Angleterre comme envoyé extraordinaire à la conférence de Constantinople en 1876.

Lord Salisbury remplaça lord Derby comme ministre des affaires étrangères, lorsqu'il donna sa démission, et repréenta, avec lord Beaconsfield, l'Angleterre au Congrès de Berlin. C'est à son retour de Berlin qu'il reçut la Jarretière, et, peu après, la cité de Londres lui décerna le droit de bourgeoisie en même temps qu'à lord Beaconsfield.

Revenu dans la vie privée en 1880, après les élections générales qui amenèrent les libéraux au pouvoir, lord Salisbury prit la direction du parti conservateur à la Chambre des lords en 1881.

Lord Salisbury est entré à la Chambre des communes en 1853, comme député de Stamford, et passa à la Chambre des lords en 1868, à la mort de son père, dont le titre et la pairie lui échurent par suite de la mort de son frère aîné. Le décès de ce dernier survint en 1863; lord Salisbury, qui s'était appelé jusque-là lord Robert Cecil, prit alors le titre de vicomte Cranborne, qu'il échangea en 1868 contre celui de marquis de Salisbury.

Conservateur renforcé, opposé à toute modification fondamentale de la Constitution.

**Sir Stafford Northcote**  
Le très honorable sir Henry Stafford Northcote, grand-croix de l'ordre du Bain, a débuté dans la politique comme secrétaire particulier de M. Gladstone, et a été ministre du commerce, ministre de l'Inde, président du conseil de l'Inde et chancelier de l'Échiquier sous le dernier ministère conservateur. Représente le North Devonshire à la Chambre des communes.

Sir Stafford Northcote devint l'un des conservateurs aux Communes, lorsque M. Disraeli fut élevé à la pairie avec le titre de lord Beaconsfield.

C'est sir Stafford Northcote qui, en 1876, proposa, comme chancelier de l'Échiquier, l'achat par l'Angleterre des actions du canal de Suez, que possédait le khédive.

**Lord Randolph Churchill**  
Lord Randolph Henry Spencer Churchill, troisième fils du duc de Marlborough, député de Woodstock depuis 1874.

Un débutant, qui n'a pas d'états de services, mais qui les remplace par beaucoup d'ambition, et une activité extraordinaire; aristocrate et radical; rêve de voir l'aristocratie anglaise prendre l'initiative des réformes préconisées par les radicaux; son programme ne diffère guère de celui de sir Charles Dilke et de M. Chamberlain.

**Lord Carnarvon**  
Henry Howard Molyneux Herbert, quatrième comte de Carnarvon, membre du conseil privé, a été sous-secrétaire d'Etat des colonies et deux fois secrétaire d'Etat du même département.

Lord Carnarvon, qui appartient à une branche cadette de la famille des Pembroke, est

### RECESSION DE M. DURUY

La salle de l'Institut était comble, hier, avant l'heure fixée pour l'ouverture de la séance. On n'a pas, tous les jours, l'occasion de voir un évêque présider une solennité académique, et chacun s'était hâté pour avoir une bonne place.

On pouvait voir sous le dôme, au premier rang du centre, S. Exc. le nonce Mgr de Rendé; plus loin, la marquise de Castell, sa mère; puis, au hasard, citons l'amiral Cloué, M. le maréchal de Mac-Mahon, la maréchale Carobert, la baronne de Bourgoing et sa fille, la comtesse de Chambrun, M. et Mme René Brice, Mme Camille Ducuet, Mme Pasteur, vicomtesse Delaborde, etc.

On pouvait voir, en même temps, dans la même salle, ce qui est rare, S. A. R. Mgr le duc d'Anjou et S. A. I. le prince Napoléon, M. de Nieuwerkerke, le comte de Falloux, Francisque Sarcey, Léonard, directeur du *Temps*; M. Balbie, M. Léon Say, venu pour contempler la terre promise; M. le Duc, pour entendre l'éloge du grand M. de M. Thiers, etc.

Deux heures sonnent : les académiciens font leur entrée. Voici d'abord Mgr l'évêque d'Autun, en soutane noire à boutons rouges, ceinture violette et manteau de cérémonie violet à collet rouge; à ses côtés prennent place M. de Mazade et M. Camille Doucet, en uniforme. M. Duruy entre à son tour, accompagné de MM. Emile Augier et Pasteur, ses parrains; M. Duruy porte le grand-cordon de la Couronne de Fer, qui vient de lui être tout récemment envoyé par S. M. le roi d'Italie. M. Pasteur a le grand-cordon de la Légion d'honneur. Suivent l'usage, MM. le secrétaire perpétuel, vicomte Delaborde, Jules Simon, Jos. Bertrand, Jamain et Wallon, portant l'habit à palmes vertes.

Mgr Perraud ouvre la séance et donne la parole à M. Duruy. L'ancien ministre a le débit assez lent; mais, malheureusement, la voix est très sourde, et l'on a toutes les peines du monde à entendre son discours. Parvenu aujourd'hui à Paris, quelques vérifications de noms propres restent encore à opérer, mais on ne doute pas que le traité puisse être déposé lundi à la Chambre.

Paris, 18 juin. — Le ministre de la guerre a reçu du général de Courcy une dépêche annonçant l'évacuation de Thuan-Quan. Ce point est signalé comme acquis; mais, et nous ne l'occupons pas encore.

Le général de Courcy a reçu ses lettres de créance, et il organise son départ pour Hué avec une escorte d'honneur.

Les engagements conditionnels d'un an Paris, 18 juin. — Le ministre de la guerre va faire partir une décision prescrivant les mesures à prendre pour le prochain appel d'engagés conditionnels d'un an.

Les demandes devront être remises du 1er juillet au 23 août.

L'examen écrit aura lieu le 28 août.

### LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Paris, 18 juin. — Le comité électoral des droits de la Chambre a tenu, hier, sa première séance, rue de Mailly, n° 7.

Le bureau a été composé de la façon suivante : MM. de La Rocheboucaud, duc de Soland; baron de Mokau, de la Bassinière, de Boland, Daynaud, d'Alibères et de La Roche, ce dernier, trésorier, chargé de recueillir les souscriptions électorales.

Paris, 18 juin. — Les chefs opportunistes de la Chambre et du Sénat travaillent en ce moment à la formation d'un comité électoral. Une nouvelle réunion chez M. Schœner-Kestner doit avoir lieu demain à cet effet. Ce ne sont pas leurs jurons qui nous l'annoncent; ils gardent, au contraire, un silence absolu. Mais les radicaux nous renseignent sur ces menées, avec l'espoir de les faire échouer en les divulguant.

Déjà, affirme-t-on, M. Waldeck-Rousseau, qui n'a pas cessé d'être en rapports fréquents et suivis avec les préfets, aurait taché de les associer à l'action électorale du comité dont M. Ferry est l'inspirateur occulte. Mais M. Allain-Turgis aurait envoyé à ces fonctionnaires des instructions très rigoureuses, leur défendant de correspondre avec leur ancien chef. La question restait desavoué s'il sera obéi.

**Le groupe agricole**  
Paris, 18 juin. — Le groupe agricole de la Chambre a décidé de faire une démarche auprès du gouvernement pour que le projet relatif au viage vienne en discussion à titre d'amendement au budget.

Le groupe a décidé de réclamer la mise à l'étude, par les soins de la commission spéciale, de la législation à établir pour favoriser le développement des distilleries agricoles ainsi que de l'élection, avant le commencement de la prochaine campagne, du régime d'administration qui doit être la conséquence de la loi sur les sucres.

**Les événements de Chine**  
Paris, 18 juin. — M. le ministre des affaires étrangères a reçu ce matin un télégramme de M. Patenôtre, annonçant officiellement l'approbation du traité franco-chinois par la cour de Pékin.

Les lettres de traité ont été envoyées par un courrier à Paris. Quelques vérifications de noms propres restent encore à opérer, mais on ne doute pas que le traité puisse être déposé lundi à la Chambre.

Paris, 18 juin. — Le ministre de la guerre a reçu du général de Courcy une dépêche annonçant l'évacuation de Thuan-Quan. Ce point est signalé comme acquis; mais, et nous ne l'occupons pas encore.

Le général de Courcy a reçu ses lettres de créance, et il organise son départ pour Hué avec une escorte d'honneur.

Les engagements conditionnels d'un an Paris, 18 juin. — Le ministre de la guerre va faire partir une décision prescrivant les mesures à prendre pour le prochain appel d'engagés conditionnels d'un an.

Les demandes devront être remises du 1er juillet au 23 août.

L'examen écrit aura lieu le 28 août.

### LES OUVRIERS TISSERS DE LYON

Paris, 18 juin. — M. Chavanne, Million, Montalibert et Brillon, députés du Rhône, ont eu hier une entrevue avec M. Pierre Lagrand, ministre du commerce, au sujet de la situation actuelle des ouvriers tisseurs à Lyon.

Les députés ont exposé l'état de la situation et les griefs de la corporation, notamment en ce qui concerne la concurrence faite par le travail des prisons au travail libre.

M. Pierre Lagrand a promis de s'entendre avec le ministre de l'Intérieur, pour faire passer les prisons et d'étudier les mesures à prendre relativement à certaines classes imposées par quelques fabricants en vue d'échapper à la jurisprudence des prud'hommes.

**Les grèves de Bruun**  
Vienne, 18 juin. — Les négociations engagées avec les ouvriers de Bruun sont restées sans résultat; c'est ce qui a entraîné pour que la journée de travail soit de dix heures.

À la suite des menaces prises par les autorités militaires, l'ordre n'a plus été troublé, mais la grève semble devoir se généraliser.

**La crise ministérielle en Italie**  
Rome, 18 juin. — M. Depretis déclare à la Chambre que le ministère est demeuré intact, mais que le roi n'a pas encore pris de décision. Il demande le vote des budgets non encore discutés. La Chambre, sans protestation, commence la discussion du budget de l'instruction publique.

**Accident dans une mine**  
Londres, 18 juin. — À deux heures, dix-huit cadavres ont été retirés de la houillère de Clifton-Hall.

**Tremblement de terre en Angleterre**  
Londres, 18 juin. — Un tremblement de terre, qui a duré plusieurs secondes, a été ressenti aujourd'hui dans la ville de York; les fenêtres, les portes des maisons ont été violemment secouées.

**Le choléra en Espagne**  
Madrid, 18 juin. — Le bulletin de la *Gazette officielle* de ce matin porte un cas et cinq décès à Madrid; à Valence, deux cas et deux décès; à Murcie, quatre-vingt-quatre cas et vingt décès; dans la province de Castellon, cent trois cas et quarante-cinq décès.

**Un grand procès**  
Rome, 18 juin. — Aujourd'hui, commence le procès Sbarbo. L'accusation vise le droit de évêque. Une vingtaine de députés et de sénateurs sont cités comme témoins.

### LE GOUVERNEMENT DU DÉFICIT

Le parti des gauches s'était annoncé comme un gouvernement réparateur, économie des deniers publics. La France avait applaudi à ce programme séduisant et avait acclamé la République.

Pendant les premières années qui suivirent la chute de l'empire et l'invasion allemande, tout alla bien, et, malgré les charges énormes que nous avait laissées la funeste guerre de 1870, nos finances, sagement administrées, permirent d'équilibrer facilement le budget.

Il convient de faire remarquer que les conservateurs étaient alors au pouvoir et que le pays ne dut qu'à eux seuls la prospérité relative dont il jouissait.

Cela est si vrai, que nos premiers déficits datent de 1878, époque à laquelle la majorité opportuniste prit définitivement la gestion de nos finances et fut, loin de tout contrôle, l'administrateur suivant ses caprices et sa fantaisie.

On sait, en effet, que la droite fut tenue systématiquement à l'écart et que, malgré ses éloquentes protestations, la commission du budget lui fut toujours fermée.

Nous devons nous en féliciter aujourd'hui, car nous n'avons encouru devant le pays aucune de ces responsabilités qui pèsent si lourdement sur la majorité républicaine.

Dès 1879, en effet, le déficit apparut dans notre budget et suit, jusqu'en 1883, une progression constante.

En vain, la Chambre opère-t-elle les réductions les plus arbitraires et les plus odieuses sur le budget des cultes, elle ne parvient pas à couvrir sa dette sans cesse grossie par ses folles ruineuses et sa politique d'aventures.

Au lieu de poursuivre la réalisation des réformes qu'elle avait depuis si longtemps promises, de réduire tant de dépenses exagérées ou peu utiles, la majorité opportuniste a préféré recourir à des combinaisons malhonnêtes, à des manœuvres frauduleuses pour tromper le pays, et dissimuler quelque temps encore l'énorme déficit.

Mais aujourd'hui la chose n'est plus possible. Les caisses de l'Etat sont vides et les engagements du Trésor dépassent le chiffre de *seize milliards*.

« Eu outre, dit la République française, la dette flottante, qui s'élevait actuellement à un milliard 431 millions, va avoir à supporter le déficit de 1883 qu'on prévoit devoir s'élever à 300 millions. » Quant au budget de 1886, on peut affirmer, dès maintenant, que le déficit sera d'environ 500 millions.

Ainsi donc, l'opportunisme se voit contraint d'avouer les déficits que, jusqu'à ce jour, il avait niés effrontément. Et, par suite, il avoue avoir menti au pays, avoir accumulé les fautes, et commis les malversations ou tout au moins les gaspillages que, depuis si longtemps, la droite lui reprochait.

La situation est donc particulièrement grave et difficile. Les tripoteurs de la Chambre qui vont prochainement comparaître devant leurs électeurs l'ont bien compris. Aussi s'efforcent-ils, par tous les moyens possibles, de cacher une partie de l'effrayante vérité et de dissimuler encore l'étendue du péril.

Ils ont peur de la lumière ! Et lorsque M. d'Aillières demande qu'une commission nommée pour faire une enquête impartiale sur la situation de nos finances, ils répondent brutalement par la question préalable et étouffent la discussion.

De son côté, le ministre, préoccupé par la période électorale, essaie de faire face aux difficultés du moment au moyen d'expédients et de demi-mesures. En vain, ses collègues lui en démontrent-ils l'insuffisance et même le danger. En vain, lui conseillent-ils de recourir à un grand emprunt pour liquider d'un coup le passif républicain ; M. Sadi-Carnot, effrayé, s'y refuse et répond par cet argument toujours décisif pour la majorité républicaine : « Faire en ce moment un grand emprunt, y songez-vous ? mais il ne faudrait emprunter au moins un milliard et demi. »

Ainsi donc, de l'aveu de M. le ministre des finances, le passif du régime opportuniste est, au minimum, de un milliard et demi. L'aveu est instructif, et nous ne devons plus nous étonner, après cela, de la parole que M. Amagat, député républicain, adressait à la majorité, le 16 novembre 1882 : « Si je n'éprouvais à rappeler les malheurs de la guerre une sorte d'horreur, je dirais que la dissipation opportuniste a été plus terrible pour ce pays que la guerre. »

Voilà donc où nous conduits le gouvernement des gauches. Il a accumulé les déficits et vécu d'expédients jusqu'au moment où, le Trésor étant vide, il s'est vu contraint d'avouer ses gaspillages et ses mensonges.

### AVANCEMENT POST MORTEM

On lit dans le *Petit Journal* :

« Les lois sur l'avancement dans les armées de terre et de mer, ne permettant aucune promotion à titre post mortem, le ministre de la marine a proposé un amendement au conseil, de présenter à la signature du président de la République un décret portant la date du 10 juin, devant le vice-amiral Courbet à la dignité d'amiral. M. Brisson a exprimé le désir d'en retirer à M. Grévy. »